

REUNION ORDINAIRE
Du Comité d'Hygiène, de Sécurité
Et des Conditions de Travail
De GBS Services
Mercredi 07 février 2018
PROCES - VERBAL

Assistaient à la réunion :

Direction :

M. Jean-Loup ROCH
M. Richard BERTHAULT

Membres du CHSCT :

Mme Kattel CORNIERE Site de Nantes
M. Alain DUSAUTOIS Site de Nantes
Mme Evelyne MARCOTTE Site de Dijon
Mme Jasone MORAN BESSIERE Site de Toulouse
M. Joël MOUSSAVOU Site de Villeurbanne
Mme Catherine RIVET Site de Nanterre
M. Samuel THEVENIN Site de Lyon
M. Richard STASSI : Absent

Représentant syndicaux :

Estelle AVIET	: CFTC, Absente
Alexandre BOUCHET	: CFE-CGC, Absent
Laurent MOUTON	: CGT, Absent
Frédérique PELLERIN	: CFDT , Présente

Invités :

Laetitia MERKBAOUI – Responsable Projet Service Partagé Achats Généraux et IT BtoB

Mme DELEST Médecin du travail	:	Absent
Mr THENOZ Inspecteur du travail	:	Absent

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint du CHSCT
2. Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 04 décembre 2017
3. Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2017
4. Approbation du PV de la réunion ordinaire du 14 décembre 2017
5. Information en vue d'une consultation portant sur le projet de regroupement des activités achats généraux, informatique et télécom d'ENGIE AXIMA, ENGIE ENERGIE SERVICES, ENGIE INEO et ENDEL ENGIE au sein de GBS SERVICES (note explicative jointe)
Invitée : Laetitia MERKBAOUI – Responsable Projet Service Partagé Achats Généraux et IT BtoB
6. Analyse des accidents de travail et de trajet survenus en 2017 (voir document joint)
Analyse des accidents du travail et de trajet survenus depuis le 1^{er} janvier 2018 (voir document joint)
7. Politique sécurité Groupe / GBS SERVICES (voir document joint)
8. Réalisation de la DU – document unique (ci-joint projet de DU et modalités d'évaluation des risques)
9. Suivi sécurité des sites (voir document de synthèse joint)
Ci-joint les registres d'observation et des avis de danger grave et imminent
10. Règlement intérieur de la société GBS SERVICES
11. Règlement intérieur du CHSCT
12. Etude sur la mise en place au fil de l'eau de matériel informatique ergonomique
13. Questions diverses

La séance est ouverte à 14h00 :**1. Désignation du secrétaire et du secrétaire adjoint du CHSCT**

Catherine RIVET, désignée secrétaire au bénéfice de l'âge après avoir recueilli le même nombre de voix que Jasone MORAN BESSIERE (3 voix chacune).
Joël MOUSSAVOU, seul candidat déclaré, est désigné secrétaire adjoint à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 04 décembre 2017

PV approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 14 décembre 2017

PV approuvé à l'unanimité. Cependant la direction fait savoir au comité ne pas partager le fond de ce PV qu'elle estime caricatural et donnant une mauvaise image du chef d'établissement du CSP de Dijon, présentant des faits isolés en généralités récurrentes. En conséquence la direction informe le comité qu'elle ne communiquera pas ce PV à l'ensemble du personnel.

4. Approbation du PV de la réunion ordinaire du 14 décembre 2017

PV approuvé à l'unanimité. La direction conteste le point 13 « Questions diverses » et estime qu'il n'a pas lieu de figurer dans le PV.

5. Information en vue d'une consultation portant sur le projet de regroupement des activités achats généraux, informatique et télécom d'ENGIE AXIMA, ENGIE ENERGIE SERVICES, ENGIE INEO et ENDEL ENGIE au sein de GBS SERVICES (note explicative jointe)

En complément de la note explicative et en réponse aux questions posées par les membres du CHSCT, la responsable du projet service partagés achats généraux et IT BtoB, Laetitia MERKBAOUI, apporte les précisions ci après :

- Il s'agit d'un projet transverse qui recherche l'amélioration constante de la performance et dont l'enjeu financier est réel,
- Il s'agit de mutualiser les contrats fournisseurs existants dans les différentes entités,

- Il s'agit d'une montée en expertise, d'avoir un process plus réactif, de travailler sur l'effet volume,
- En 2017 la réflexion n'était pas encore mature et pas de possibilité de proposer un réel contrat de travail GBS Services à cause de l'inexistence des accords collectifs,
- Il sera proposé aux salariés concernés un nouveau contrat de travail (GBS Services) et ces derniers seront socialement rattachés à l'établissement de Nanterre,
- Les copies des positionnements des CE consultés sur la question ne sont pas disponibles,
- Les CHSCT n'ont pas été consultés.

Ensuite, la direction répond à l'ensemble des questions posées.

Souhaitant être « éclairé » par les avis des instances représentatives du personnel (CE & CHSCT) des sociétés d'origines des personnes concernées par le projet, ceux-ci n'étant pas disponibles à date, le comité estime ne pas être en mesure d'émettre un avis sur la question.

6. Analyse des accidents de travail et de trajet survenus en 2017 (voir document joint)
Analyse des accidents du travail et de trajet survenus depuis le 1^{er} janvier 2018 (voir document joint)

Richard BERTHAULT présente et commente les accidents de travail et de trajets survenus en 2017 d'une part et depuis le 1^{re} janvier 2018 d'autre part.

Un dossier de maladie professionnelle est en cours d'instruction.

7. Politique sécurité Groupe / GBS SERVICES (voir document joint)

Le DRH commente succinctement le document de la politique santé/sécurité du groupe et indique qu'il sera réexaminé à la prochaine réunion du comité.

8. Réalisation de la DU – document unique (ci-joint projet de DU et modalités d'évaluation des risques)

Le document proposé par la direction s'inspire de celui en vigueur chez INEO et doit donc être retravaillé et adapté à GBS Services CSP par CSP.

La DRH propose au comité, qui en est d'accord, que la réalisation de chaque DU local se fasse en collaboration entre le chef d'établissement et le membre du CHSCT.

Pour ce faire, la DRH invitera les chefs d'établissements à organiser une première réunion sur le sujet avant la prochaine réunion ordinaire du CHSCT le 16/05/2018.

9. Suivi sécurité des sites (voir document de synthèse joint)

Ci-joint les registres d'observation et des avis de danger grave et imminent

Le document présenté n'est pas à jour. Il convient de faire un point et travailler avec chaque chef d'établissement. La DRH attire l'attention du comité sur l'importance des deux dernières colonnes des registres.

10. Règlement intérieur de la société GBS Services

Le document finalisé n'étant pas prêt à date, son examen est reporté à la prochaine réunion ordinaire du comité.

11. Règlement intérieur du CHSCT

La DRH souhaitant apporter quelques modifications mineures sur le projet de règlement intérieur du CHSCT proposé par ses membres, son adoption est reportée à la prochaine réunion ordinaire du comité.

12. Etude sur la mise en place au fil de l'eau de matériel informatique ergonomique

Les membres du CHSCT demandent :

- 1- Qu'à chaque renouvellement de matériel informatique, les souris filaires soient remplacées par des souris ergonomiques.
- 2- La réalisation d'un inventaire du matériel ergonomique utilisé
- 3- Que pour tout remplacement de matériel, au fil de l'eau, le matériel ergonomique soit retenu

La DRH s'engage à transmettre ces demandes aux différents chefs d'établissements.

4- Questions diverses

La visite de l'établissement du Tivoli effectué par les membres du CHSCT en prélude à la réunion a été l'occasion pour eux de constater quelques « inconforts » matériels.

Il s'agit de :

- Open Space T508 à T511 : pas assez d'espace entre la chaise du bureau et la cloison,
- Bureau 408 à droite en rentrant : pas assez d'espace entre la chaise du salarié et son armoire,
- Bureau 423 à gauche en rentrant : pas assez d'espace entre la chaise et la cloison,
- Bureau 409 à gauche : pas assez de place entre la chaise et la cloison.
- Certaines vitres brisées dans différents étages,
- Porte coupe feu du 5^{ème} étage située à droite de l'ascenseur bruyante.

Le chef d'établissement indique avoir déjà demandé et validé le devis pour le remplacement des vitres brisées, et demandé que la porte coupe feu du 5^{ème} étage soit condamnée.

Concernant les autres points, le CHSCT est en attente des actions du chef d'établissement.

Levée de la séance à 16 heures 00.

La secrétaire,

Catherine RIVET

